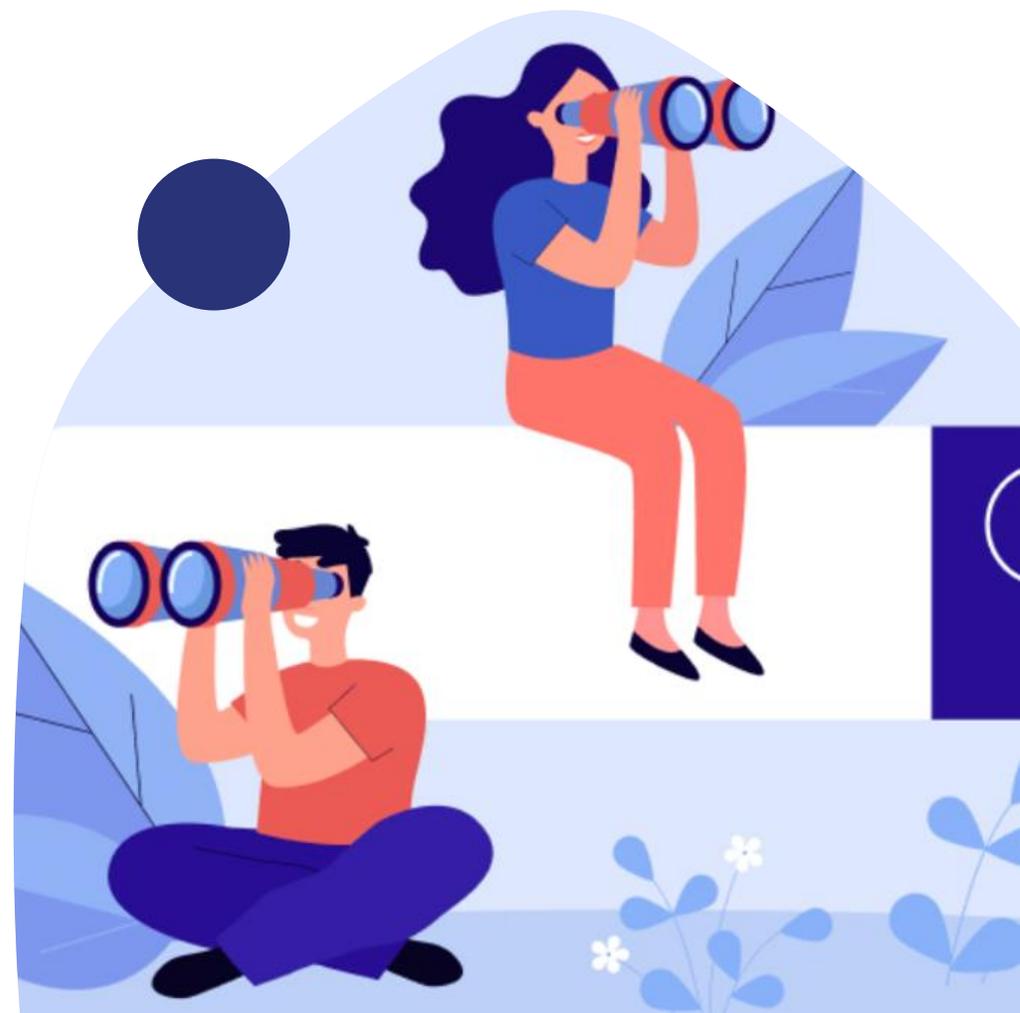


SALON EN LIGNE DE RECRUTEMENT

Comment ça marche ?

Se rencontrer vite et mieux !



Salons en ligne, comment ça marche ?

Pour qui, pour quoi ?

Depuis 2016 France Travail propose aux entreprises de rencontrer des candidats d'une manière différente grâce aux salons en ligne de recrutement

**Il s'agit d'une interface web, en libre accès via
<https://salonenligne.francetravail.fr/candidat/>**

**Cette plateforme a pour objectif de répondre aux besoins en recrutement des entreprises
« pour se rencontrer vite et mieux ! »**

C'est un canal alternatif / complémentaire à un forum physique de recrutement

Salons en ligne, comment ça marche ?

Nombreux avantages

Pour les recruteurs comme pour les candidats

- **Visibilité accrue des offres d'emploi des entreprises et sourcing élargi**
- **Gain de temps pour les recruteurs et les candidats puisqu'il n'est pas nécessaire de se déplacer, pas de frais de transport pour les postulants**
- **Attractivité des services digitaux qui renforce le dynamisme de cette mise en relation**

Accès 7j/7 et 24h/24

GRATUITÉ

Salons en ligne, comment ça marche ?

Souplesse de l'organisation

- **Durée du E-salon** => une quinzaine de jours
 - Les visiteurs découvrent les offres d'emploi sur les stands virtuels des entreprises, et postulent en téléchargeant leur CV
 - Leur candidature est traitée par les recruteurs ou par France Travail si il y a délégation
- Les candidats acceptés choisissent un créneau sur le planning de RdV en ligne ouvert par le recruteur
- Les recruteurs font passer les entretiens téléphoniques sur les créneaux choisis

- **Dimension** => maille nationale, régionale ou locale

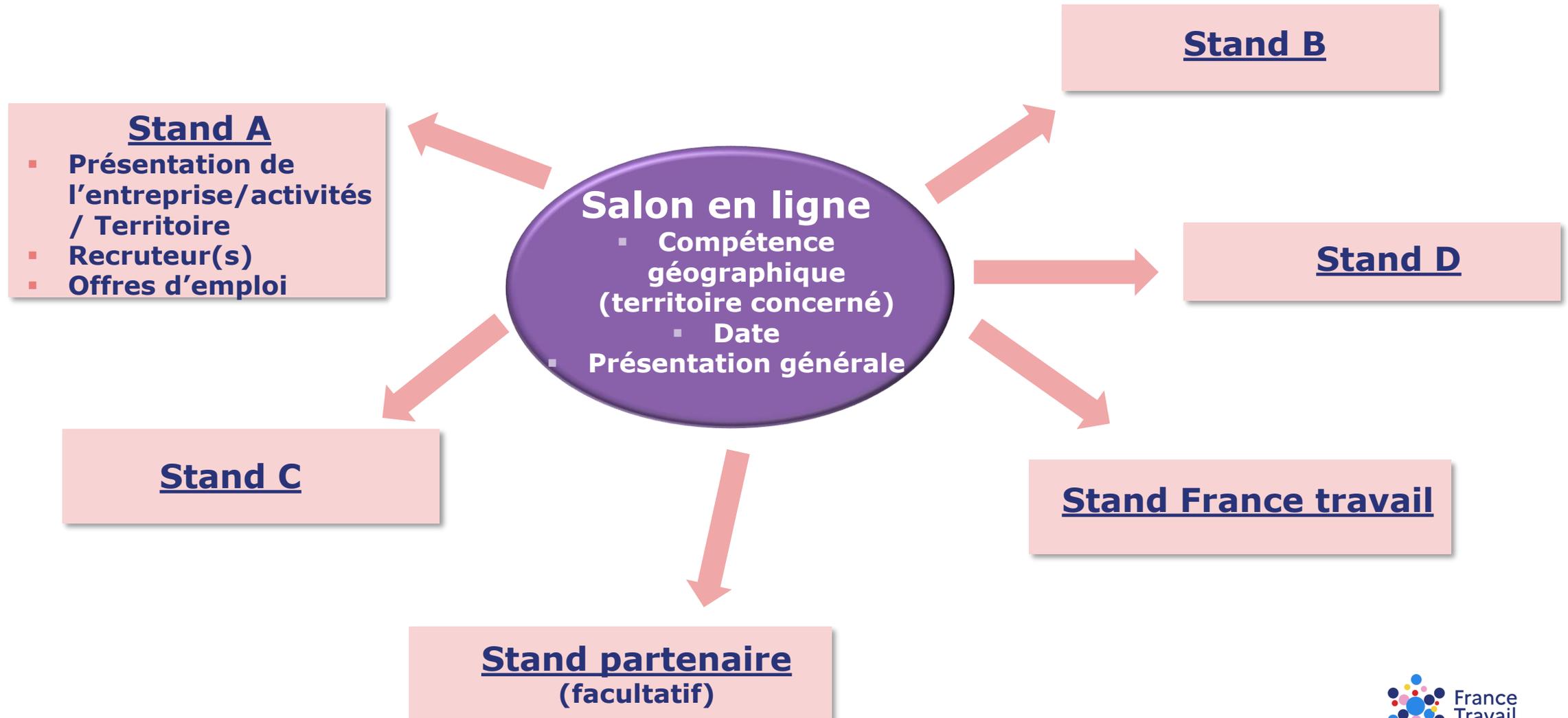
- **Thématique** => Mono ou multisectorielle

Possibilité de s'adresser à un public ciblé (cadres, jeunes, ...), saisonnalité, ou tout autre critère retenu

- **Nombre minimum de postes à pourvoir**

Le nombre d'offres ou d'entreprises participantes n'est pas un critère déterminant

Salons en ligne, comment ça marche ?



Salons en ligne, comment ça marche ?

Qui fait quoi sur les stands

▪ L'entreprise

- **Communique à France travail les informations nécessaires à la création du stand (texte de présentation/activités, offre(s) d'emploi, recruteur(s) à rattacher)**
- **Orienté les candidatures qu'elle pourrait recevoir directement vers le E-salon : lien vers l'interface <https://salonenligne.francetravail.fr/candidat/>**
- **Le recruteur traite les candidatures arrivées sur le stand sauf si délégation à France travail (offres avec présélection)**
- **Le recruteur ouvre des créneaux d'entretien sur son planning en ligne**
- **Le recruteur réalise les entretiens programmés (téléphoniques) et renseigne la suite à donner sur le stand**

▪ France travail

- **Le conseiller crée le stand de l'entreprise et saisit les éléments qu'elle lui a transmis**
- **Le conseiller traite les candidatures sur offre si délégation par l'entreprise**
- **Le conseiller assure une veille sur le bon déroulement de l'évènement**

Salons en ligne, comment ça marche ?

Quelques chiffres ...

- **15 E-salons organisés en 2024 dans notre région** (197 depuis 2016)
- **Ce qui représente :**
 - 123 entreprises participantes
 - 629 offres d'emploi
 - plus de 5 000 candidatures sur offre
 - 18% de la totalité des E-salons organisés France entière
- **Thématiques phares en 2024:**
Le Numérique (26,5%), HRT (26,5%), l'Industrie (20%), l'Alternance (13%), Fonction publique (7%), Défense Sécurité (7,5%)